Le **plan national d’action** de **promotion des médicaments génériques** a été présenté ce matin aux acteurs de santé publique, représentants de patients, fédérations et conférences hospitalières, syndicats, académies, collèges, ordres professionnels et enseignants. Ce plan, dont le pilotage a été confié à Muriel Dahan, Inspectrice générale des affaires sociales, vise à encourager la prescription et l’utilisation des médicaments génériques en ville, à l’hôpital et dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, tout en respectant la liberté de prescription.

Une charte d’adhésion aux objectifs du plan national de promotion des médicaments génériques est en cours de signature par les principaux acteurs de la mise en œuvre de ce plan, afin de marquer leur accord sur un objectif commun : lever les derniers freins à l’usage des médicaments génériques pour toutes les situations où cet usage est possible. Une campagne de communication nationale à destination du grand public et des professionnels de santé sera lancée à la fin de l’année 2015 pour renforcer la confiance dans les génériques, médicaments efficaces et de qualité.